

PARTIE 2 – PRODUITS

2.01 GENERALITÉS

- A. Tout l'équipement et les matériaux utilisés doivent être des composants normalisés qui sont convenablement fabriqués et utilisés dans le système du fabricant.
- B. Tous les systèmes et composants doivent être soumis à un essai intégral et testés en usage réel.
- C. Tous les systèmes et composants doivent être fournis avec la possibilité d'accès à un numéro d'assistance technique gratuit (États-Unis et Canada) du fabricant. Le numéro proposera une assistance technique soit au revendeur/à l'installateur ou à l'utilisateur final à titre gratuit, pendant aussi longtemps que le produit est installé.

2.02 CONCENTRATEUR EMETTEUR-RECEPTEUR VIDEO A PAIRE TORSADÉE NON BLINDÉE A 8 PORTS PASSIF

- A. L'appareil concentrateur émetteur-récepteur de vidéo à paire torsadée non blindée à 8 ports doit être capable de transmettre ou de recevoir jusqu'à huit signaux vidéo monochrome ou couleur en bande de base par un câble de téléphone à paire torsadée non blindée (UTP) jusqu'à une distance de 225 m (750 pieds) sans avoir besoin d'une alimentation à l'autre extrémité.
- B. Le dispositif de transmission doit accepter un signal vidéo en bande de base, chacun depuis une source en 75 ohms.
- C. Le dispositif de réception doit acheminer un signal vidéo en bande de base, chacun capable d'emmener une charge de 75 ohms.
- D. Il doit prendre en charge des contrôles Pan/Tilt/Zoom "UTC".
- E. L'émetteur-récepteur doit disposer d'une protection intégrée contre les phénomènes transitoires avec une connexion à vis terre-masse.
- F. Il doit supporter des distances jusqu'à 1.000 m (3.000 pieds) lorsqu'il est utilisé en tant qu'appareil terminal de transmission conjointement avec un récepteur amplifié (actif).
- G. L'émetteur-récepteur doit être équipé d'entrée vidéo à RJ45.
- H. L'émetteur-récepteur doit être équipé de BNC femelles pour les branchements de sortie en 75 ohms.
- I. L'émetteur-récepteur doit avoir la capacité de fonctionner dans le même faisceau de câbles que le téléphone, la télématique, la basse tension ou autres signaux vidéo.
- J. L'émetteur-récepteur doit respecter voire dépasser les spécifications suivantes pour la conception et la performance:

CONCENTRATEUR EMETTEUR-RECEPTEUR VIDEO A PAIRE TORSADÉE NON BLINDÉE A 8 PORTS PASSIF

ENTREE RJ45 - Page 2

- a. Avoir un rejet en mode commun courant de 60 dB entre les fréquences de 15 KHz à 5 MHz.
 - b. L'émetteur-récepteur doit avoir une réponse en fréquence de CC à 5 MHz.
 - c. L'émetteur-récepteur doit avoir une atténuation de signal habituelle de 0.5 dB.
 - d. L'émetteur-récepteur doit être réservé à un usage intérieur ou pour utilisation extérieure dans un boîtier de protection pour caméra et permettre une plage de température maximale en service de -20 à 75 degrés Celsius.
- K. L'émetteur-récepteur doit être capable d'utiliser un câble UTP 24-16 AWG (rigide ou toronné).
- L. L'émetteur- récepteur doit être capable d'utiliser un UTP de Catégorie 2 ou supérieure sans compromettre l'immunité aux interférences ou les distances de transmission.
- M. L'émetteur-récepteur doit être d'un poids de 1,7 kg (3.76 livres).
- N. L'émetteur-récepteur doit avoir les dimensions suivantes : largeur 43 cm (17") x hauteur (1RU) 4.5 cm (1.7") x profondeur 20 cm (8.125").
- O. L'émetteur-récepteur doit être conditionné avec des fixations en "L" pour faciliter le montage en baie sur glissière avant ou arrière ou le montage mural et des pieds en caoutchouc pour les applications en montage sur bureau.
- B. L'émetteur-récepteur doit être homologué UL et CUL.
- P. L'émetteur-récepteur doit être conforme CE.
- Q. L'émetteur-récepteur doit être conforme RoHS
- R. L'émetteur-récepteur doit être conforme WEEE
- S. L'émetteur-récepteur doit être fourni avec une garantie limitée à vie.
- T. Le concentrateur stub émetteur-récepteur de vidéo à paire torsadée non blindée à 8 ports, passif, 225 m (750 pieds) de la gamme NVT doit être le :
- a. NV-813 ou
 - b. Similaire homologué